

EXECUTIVE MASTER
Patrimoine Professionnel et Gestion Privée
3ème promotion | 2018/2019



E-LEARNING
& PRÉSENTIELS

Un diplôme d'excellence pour former
des experts en Gestion de Patrimoine dédiés aux chefs d'entreprise

TITRE RNCP NIVEAU I



LE MOT DES RESPONSABLES



Jean Prieur

Professeur émérite des Universités
Université Paris Dauphine



Michel Leroy

Directeur du Master 2 Ingénierie du Patrimoine (Toulouse)
Président du comité scientifique JurisCampus

Une gestion de patrimoine pertinente doit mener une approche globale patrimoine privé-patrimoine professionnel, marquée par une évaluation du couple opportunités-menaces.

L'entreprise, bien particulier, source de création de valeur et d'emplois, constitue souvent l'élément essentiel du patrimoine du dirigeant. Il s'ensuit que l'entreprise est à l'origine de flux significatifs au profit du patrimoine privé et que le bon conseil doit proposer au chef d'entreprise un statut juridique, fiscal et social parfaitement adapté aux besoins exprimés.

Par ailleurs, le patrimoine privé doit être préservé, par des mesures appropriées, des risques inhérents à l'activité, comme par exemple la condamnation du dirigeant pour insuffisance d'actif.

Dans la phase de transmission de l'entreprise, il s'agit de réduire les risques de passifs ultérieurs et de maximiser son actif en amont en définissant une stratégie patrimoniale post-transmission.

Le droit est, ici, un instrument au service de la gestion globale du patrimoine privé et professionnel, un outil visant la pertinence et la performance.

La complexité croissante des situations à régir et l'importance des enjeux appellent le recours à des spécialistes de haut niveau pour lesquels la demande est particulièrement forte.

L'Executive Master offre un parcours «Patrimoine Professionnel et Gestion Privée» destiné à former des spécialistes particulièrement qualifiés et dotés d'une formation juridique pluridisciplinaire : droit des sociétés, droit fiscal, régime matrimoniaux, successions et libéralités, protection sociale...

Rejoignez le 11 septembre 2018, la 3ème promotion de l'Executive Master Patrimoine Professionnel et Gestion Privée.

“ *La complexité croissante des situations à régir et l'importance des enjeux appellent le recours à des spécialistes de haut niveau pour lesquels la demande est particulièrement forte.* ”

PROGRAMME

FONDAMENTAUX

- Le régime primaire
- Le régime légal
- Les principaux régimes conventionnels
- L'impôt sur le revenu
- L'impôt de solidarité sur la fortune
- L'environnement du chef d'entreprise
- La dimension patrimoniale du chef d'entreprise
- Les fondamentaux de la protection sociale
- Les régimes obligatoires de prévoyance
- Les solutions de prévoyance facultatives
- La transmission et cession d'entreprise
- L'indivision
- Le démembrement
- Les libéralités
- La dévolution successorale

EXPERTISE

L'organisation du Patrimoine professionnel

- Structures de l'entreprise : Critères de choix
- Comptes et fiscalité de l'entreprise
- L'exercice d'une profession et régimes matrimoniaux
- Retraite protection sociale du dirigeant
- Protection Patrimoine Privé du chef d'entreprise
- Maîtrise des risques patrimoniaux par l'assurance
- Administration fiscale et Gestion de Patrimoine
- Immobilier d'entreprise et montages SCI

La transmission du patrimoine professionnel

- L'évaluation du patrimoine professionnel
- La cession de fonds de commerce
- La cession de contrôle
- La transmission à titre gratuit préparée, le pacte Dutreil
- Le financement de la transmission
- Cas pratiques Transmission

Séminaires de synthèse

- Déontologie
- Efficacité commerciale
- Cas pratiques de synthèse
- Localisation des biens et des personnes, réglementation communautaire des successions, conventions internationales (Luxembourg)
- Approche de la gestion de fortune à l'échelle internationale (Luxembourg)

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un diplôme inscrit au RNCP Niveau 2 ou Niveau 1 dans la catégorie NSF 313 ou NSF 128
- Ou être titulaire d'un niveau d'un Master 1 en Droit, AES ou sciences de gestion délivré par une université, du DSCG ou du DEC
- Ou être titulaire d'un autre diplôme de niveau Maîtrise, jugé, par le comité de sélection, équivalent à l'un des diplômes cités précédemment
- Ou pouvoir attester, dans un domaine en lien avec la gestion de patrimoine, d'une expérience professionnelle jugée suffisante par le comité de sélection

STATUTS ACCESSIBLES

- Compétence Juridique Appropriée (CJA)
- Conseiller en Investissements Financiers (CIF)
- Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement (IOBSP Niveau I)
- Intermédiaire en Financements Participatifs (IFP)
- Intermédiaire en assurances (IAS Niveau I - Courtier)
- Professions immobilières (Carte T)



PLANNING

Ouverture e-learning et sessions présentielles

La formation ouvrira en **Septembre 2018**

Date limite de dépôt des candidatures :

22 Juin 2018

Jury d'admission :

2 Juillet 2018



FONDAMENTAUX

150 heures E-learning

Les 150 heures de fondamentaux sont dispensées sur une plateforme pédagogique en ligne administrée par JurisCampus, leader dans la formation à distance en Gestion de Patrimoine.



EXPERTISE

20 journées présentielles à l'université Paris Dauphine

Le diplôme est jalonné de 4 sessions de 5 journées
présentielles de haut niveau.

Les deux dernières journées se déroulent au Luxembourg.

EVALUATION DES CONNAISSANCES

- Contrôle continu
- Cas pratique
- Cas de synthèse

Le diplôme est sanctionné à l'obtention d'une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.*

* cf. règlement d'examen

COÛT ET FINANCEMENT

TARIF

8500€*

Quel que soit votre profil et votre situation professionnelle, il existe des solutions pour vous aider à financer votre formation. JurisCampus met à votre disposition une équipe d'experts qui vous accompagne dans vos démarches de financement et vous aide à orienter au mieux vos demandes : profitez-en !

* hors frais de transport

DIPLÔMES



DIPLÔMES

- Diplôme de l'Université Paris Dauphine Executive Master droit et ingénierie des patrimoines parcours patrimoine professionnel et gestion privée
- Titre de niveau I RNCP de l'Institut de Formation JurisCampus - Expert en Optimisation et Transmission du Patrimoine

INTERVENANTS



Jean Prieur

Professeur Emérite des Universités
Université Paris Dauphine



Michel Leroy

Directeur du Master 2 Ingénierie du Patrimoine (Toulouse)
Président du comité scientifique JurisCampus



Corinne Caraux

Directrice de l'ingénierie patrimoniale et des partenariats
institutionnels - Le Conservateur
Chargée d'enseignement - Université Paris Dauphine



Pierre Cénac

Notaire
Chargé d'enseignement - Université Paris Dauphine



Damien Charrier

Expert Comptable - Fidorg réseau Talenz
Chargé d'enseignement - Université Paris Dauphine



Jean-Noël Chaumont

Responsable branche Patrimoine JurisCampus
Déontologue, ancien CGPI et Directeur Régional UNOFI
Chargé d'enseignement - JurisCampus
Chargé d'enseignement - Université Toulouse I Capitole



Marceau Clermon

Notaire
Maître de conférences associé - Université Paris Dauphine



Jean-François Desbuquois

Avocat associé - Fidal
Chargé d'enseignement - Université Paris Dauphine



Karine Esplan

Responsable branche Management et Communication JurisCampus
Chargée d'enseignement - JurisCampus
Chargée d'enseignement - Université Toulouse I Capitole



Sylvie Garrigues

Conseillère en Gestion de Patrimoine
Chargée d'enseignement JurisCampus



Laurent Gayet

Directeur AXA Wealth - AXA Luxembourg
Chargé d'enseignement - Université Paris Dauphine



Nicolas Esplan

Docteur en droit
Directeur de l'institut de formation professionnelle JurisCampus
Directeur de la société Andil



Antoine Halbout

Avocat
Chargé d'enseignement - Université Paris Dauphine



Sylvain Guillaud Bataille

Notaire
Master droit du patrimoine professionnel - Université Paris Dauphine
Chargé d'enseignement - Université Paris Dauphine



Nicolas Morhun

Senior Associate - International & Corporate Tax ATOZ réseau Taxand
Luxembourg
Chargé d'enseignement - Université Paris Dauphine
Master Droit Notarial - Université Paris Dauphine
Master droit du patrimoine professionnel - Université Paris Dauphine



Maxime Hollander

Notaire salarié - Monassier & Associés
Master droit du patrimoine professionnel - Université Paris Dauphine
Chargé d'enseignement - Université Paris Dauphine



Jean-Marc Moulin

Professeur des Universités - Université de Perpignan Via Domitia



Cyril Modicom

Avocat à la cour
Chargée d'enseignement - Université Paris Dauphine



Alexandre Navaud

Diplômé Notaire - Responsable Gouvernance et transmission
d'entreprise - CLERMON & Associés, Notaire
Master Droit du Patrimoine Professionnel - Université Paris
Dauphine
Chargé d'enseignement - Université Paris Dauphine

CONTACTS

Catherine Fragnier

01 41 16 76 23
fragnier@dep.dauphine.fr

Bérengère Laforge

05 62 88 28 43
emppgp@juriscampus.fr



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Télécharger le dossier de candidature sur www.emppgp.fr

- Jury d'admission le 02 Juillet 2018

Votre candidature doit contenir :

- Le dossier de candidature
- Un Curriculum Vitae
- Un justificatif des diplômes obtenus
- Une lettre de motivation
- Le règlement de la formation